

BULLETIN D'INSCRIPTION

FONDS MUTUALISES

Biocontrôle & Protection biologique intégrée

Dates : 14 & 15 Janvier 2019

Lieu : Paris (Porte d'Italie)

Durée : 14 h

Nombre de places : 15 (dont 10 mutualisées)

Conditions d'inscription :

- ✓ **Un golf ne pourra inscrire qu'un salarié par stage sur les places mutualisées.**
- ✓ Les golfs appartenant à une même chaîne ne pourront bénéficier à eux seuls que de la moitié des places mutualisées disponibles dans un stage.
- ✓ S'il reste des places mutualisées, après application de ces deux règles, elles seront attribuées aux salariés des golfs inscrits sur une liste d'attente par ordre chronologique d'inscription. Une liste d'attente sera également établie lorsque le quota d'un stage sera atteint.
- ✓ Un golf désirant inscrire une personne supplémentaire pour le même stage pourra le faire en faisant une demande d'aide financière auprès d'Uniformation **3 semaines avant le stage** (Dossier « Convention » à télécharger sur notre site).
- ✓ **IMPORTANT** : Seuls seront pris en compte les 10 premiers dossiers d'inscription **complets** parvenus à l'AGREF (cachet de la poste), composés : du bulletin d'inscription, du bulletin Uniformation rempli avec signature et cachet du golf (obligatoire) + règlement par chèque ou virement du package hébergement/repas OU les repas du midi.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LES 2 BULLETINS COMPLETS ET LE REGLEMENT

Enregistrement & convocation :

- ✓ Un accusé réception ainsi que la facture vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- ✓ Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage.
- ✓ Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

IMPORTANT : MERCI DE BIEN VOULOIR N'INDIQUER LISIBLEMENT QU'UNE SEULE ADRESSE E-MAIL

Annulation :

Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- ✓ **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier.
- ✓ **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.

Le Golf ou l'Entreprise :

- ✓ Adresse :
- ✓ Code Postal : Ville :
- ✓ Téléphone :
- ✓ E-mail obligatoire pour l'envoi de l'accusé réception, facture et convocation :

désire inscrire à ce stage :

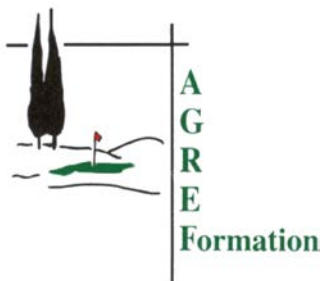
- ✓ Nom : Prénom :
- ✓ N° sécurité sociale : Date de naissance :
- ✓ Situation dans le golf ou l'entreprise ::

Intendant, adjoint Jardinier – Fontainier Mécanicien

et règle pour les frais d'hébergement ou de repas :

190 €(chambre single + repas) **OU** 155 €(chambre double + repas) **OU** 56 €repas du midi

Date : **Cachet et signature du Golf :**



PROGRAMME DU STAGE

Biocontrôle & Protection biologique intégrée

Public :

- Intendants
- Adjointes

Lieu :

- Paris - Porte d'Italie

Durée - Dates - Horaires :

- 2 jours - 14 h
- 14 & 15 Janvier 2019
- 1^{er} jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 2^e jour : 8 h 00 - 16 h 30
(Attention : aucun départ
le 2^e jour avant 16 h 30)

Intervenant :

- Anne-Isabelle LACORDAIRE
Experte Biocontrôle

Prix :

- Coût pédagogique : 580 €
- Coût Membre AGREF
ou place mutualisée
Uniformation : 500 €

A rajouter :

- Frais hébergement en chambre :
- single et tous les repas : 190 €
- ou double et tous les repas : 155 €
- OU repas du midi : 56 €

Organisme de formation :

- AGREF-Formation (72640097164)
B.P. 307
64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05.59-52-86-52
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

N° déclaration : 72 64 009 71 64

N° Siret : 38 75 26 247 000 29



Objectif pédagogique de la formation :

- Etre capable d'appréhender la réglementation en vigueur, de définir le biocontrôle et la protection biologique intégrée.
- Identifier les familles de biocontrôle et leurs modes d'action.
- Utiliser ces produits et les intégrer dans des stratégies de protection des gazons et autres végétaux.

Programme des 2 jours de formation :

- **Règlementation :**
 - . Historique - Rappel du processus d'homologation des produits en France et en Europe - Définition du biocontrôle, de la protection biologique intégrée - Statut réglementaire des produits de biocontrôle - Cadre légal (Ecophyto, Lois, CEPP...).
 - . Repérer les différences réglementaires concernant les produits de la liste officielle des produits de Biocontrôle et les produits de Biocontrôle hors liste - Substances de base, PNPP, Biostimulants. Marché international et national du Biocontrôle.
- **Les produits de biocontrôle et leurs modes d'action : quels types d'action, utilisation, réglementation, liste positive pour les macro-organismes - les micro-organismes et les médiateurs chimiques.**
- **Vision d'une stratégie globale :**
 - . Comprendre l'approche globale de la protection des végétaux - Qu'est-ce que le diagnostic ? Peut-on se passer des produits de synthèse ? - Travail interactif : réaliser un diagnostic.
- **De la théorie à la pratique :**
 - . Etudes de cas concrets spécifiques gazon – Apporter des solutions vis-à-vis des bioagresseurs du gazon – Mise en situation avec travail en atelier – Restitution des ateliers.
 - . Quelle communication aborder ? – Points forts et limites des produits de biocontrôle.
- Débat - Discussion - QCM - Bilan du stage - Questionnaire à chaud, Questionnaires d'évaluation à froid envoyés à l'encadrement et au stagiaire 3 mois après le stage.
- **Nombre de participants limité à 15.**

Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.

Support pédagogique :

- Vidéo-projection de l'ensemble des points abordés - Documents remis aux stagiaires : Un document papier (ou une clé USB) sera remis à chaque participant.



BULLETIN D'INSCRIPTION PROGRAMME 2019 - FORMATION CONTINUE



A RETOURNER **PAR COURRIER** DUMENT COMPLETE A L'ORGANISME DE FORMATION ORGANISANT la formation
3 SEMAINES minimum AVANT LE DEMARRAGE DU STAGE

Le club		La formation - Intitulé : Biocontrôle & Protection biologique intégrée																
Effectif : -10 <input type="checkbox"/> 10 à -50 <input type="checkbox"/> 50 et + <input type="checkbox"/>																		
Raison sociale :		Code Stage : AC 14947																
Adresse :		Catégories de formation <input type="checkbox"/> Adaptation au poste / évolution/maintien dans l'emploi <input type="checkbox"/> Développement des compétences																
Interlocuteur :	Tél :	Organisme de formation : AGREF-Formation																
E-mail :	Fax :	B.P. 307 – 64208 – Biarritz Cedex Tél. : 05-59-52-86-52 E-mail : agref.golf@wanadoo.fr																
N° ICOM <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou autre OPCA :		Date : 14 & 15 Janvier 2019	Lieu : Paris (Porte d'Italie-Le Kremlin Bicêtre)															
		Durée : 14 h																
Le stagiaire		Statut *				Catégorie socio professionnelle *												
Nom et Prénom :		N ° Sécurité Sociale : * (les 10 premiers chiffres uniquement)		Sexe		salarié		bénévole		Mis à disposition		saisonnier		1	2	3	4	5
														Ouvrier non	Ouvrier qualifié	Employé	Agt maîtrise Technicien	Ingénieur et Cadre
Fonction dans l'entreprise :		Date de naissance : __ / __ / 19__		Masculin <input type="checkbox"/>		Féminin <input type="checkbox"/>		Nature du contrat de travail *										
								CDI	<input type="checkbox"/>	CDD	<input type="checkbox"/>	CUI	<input type="checkbox"/>	autres			
Préciser le niveau d'étude du stagiaire (obligatoire) : Niveau VI : sans diplôme ou Brevet des collèges <input type="checkbox"/> Niveau V : CAP ou BEP <input type="checkbox"/> Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel <input type="checkbox"/> Niveau III : Diplômes de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, DEUG...) <input type="checkbox"/> Niveau II et I : Diplômes de second ou troisième cycle univers. ou diplômes de grande école <input type="checkbox"/>		* A remplir obligatoirement CADRE RESERVE AUX ADHERENTS A UNIFORMATION Conformément à la Convention Collective Nationale du Golf étendue par arrêté du 14 avril 1999, le club certifie s'être acquitté de sa contribution Formation Continue auprès d'UNIFORMATION. A défaut, le club s'engage à régler les frais de formation à l'organisme. UNIFORMATION a signé un contrat de prestation de services avec le formateur. En qualité d'adhérent à UNIFORMATION, vous êtes dispensé de passer une convention de formation professionnelle avec ce formateur. Cependant, votre signature sur le présent bulletin d'inscription vous engage en tant qu'employeur au titre de la loi du 16 juillet 1971 dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.																
		Date : __/__/__		Nom, qualité		Cachet et signature de l'employeur obligatoires												